

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60
Fax : 01 39 18 60 39
Mail : contact@78-91-95.ifrb.fr

Durée

1 jour (7 heures)

Public

Personne qui est amenée à utiliser des EPI dans le cadre de sa fonction.

Niveau de connaissances préalables

Connaissance de la langue française (écrit et oral) requise.

Les participants doivent apporter leurs équipements de protection individuelle (harnais de sécurité) ainsi qu'une attestation de formation par l'employeur quant à leur utilisation.

Pré requis

Aptitude physique au travail en hauteur (Certificat médical du Médecin du Travail).

Formateur

Formateur expérimenté

Moyens pédagogiques et supports

- Exposé didactique, démonstrations,
- Exploitation individuelle et démonstration de chacun,
- Remise d'un fascicule à chaque stagiaire.

Sanction

Avis de réussite remis à l'employeur.
Attestation individuelle de formation.

Coût de formation par stagiaire

Port du harnais : 200 € HT - 240 € TTC
TVA 20%



Cette formation peut être proposée en intra ou en inter entreprise sur les départements Yvelines – Essonne – Val d'Oise

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation relative au travail en hauteur,
- Connaître les principales protections collectives et leurs conditions d'utilisation,
- Maîtriser les principes d'utilisation des E.P.I. contre les chutes de hauteur et leurs conditions d'utilisation.

Programme

- Formation théorique :

- La Prévention – Les Statistiques – l'Évaluation des risques,
- Approche réglementaire du Travail en hauteur,
- Les protections collectives, les échelles, les escabeaux, les échafaudages, les nacelles,
- Les différentes catégories d'E.P.I., les Normes,
- Les différentes techniques utilisées dans le cadre de travaux en hauteur (retenue, maintien au travail, antichute),
- Présentation des différents E.P.I. spécifiques au travail en hauteur, vérifications, entretien, stockage,
- Explication de la Force de Choc et de l'effet pendulaire.

- Formation pratique :

- Analyse du site : choix des équipements du technicien, contrôle avant utilisation du matériel et réglage du harnais,
- Choix des E.P.I. en fonction de la situation (longes, antichute à rappel automatique, coulisseau),
- Déplacements verticaux et /ou horizontaux.

- Modalités d'évaluation de la formation :

- Test de connaissance théorique,
- Contrôle continu pour la partie pratique.

Recyclage aussi souvent qu'il est nécessaire pour prendre en compte les évolutions des équipements de travail